



Déclaration liminaire – CSA SPIP du Rhône du 30 juin 2023

Nous nous trouvons devant une situation identique aux précédents CSA tant dans sa forme que dans son fond, les documents préparatoires transmis en vu du CSA restent peu approfondis voire absents.

État des lieux du SPIP du Rhône :

- 3 tracts en 2 semaines (12, 16 et 22 juin)
- une assemblée générale le 22 juin qui a réuni plus d'une trentaine d'agent du milieu ouvert et fermé de l'antenne de LYON.
- des réunions de services boycottées jusqu'à la tenue du CSA
- la mention « pôle mixte MO/MF » rayée des fiches de mobilité.

Et un climat de tension qui grandit. Les agents sont dans l'incompréhension face à l'attitude de leur Direction.

La défiance est montée d'un cran supplémentaire quand les agents non présents aux réunions de secteur cette semaine se sont vu questionnés sur les motifs de leur absence.

La diffusion le 26/06/2023 de l'ordre du jour de la réunion d'antenne du 04/07/2023 rajoute de l'huile sur le feu. Le point sur la réorganisation de l'antenne n'est finalement qu'un sujet parmi d'autres.

Pourquoi s'adapter au climat social quand on peut l'ignorer ? Il est vrai que ce n'est pas la première fois (Cf la réunion d'antenne de janvier 2023 : un tract dénonçant les conditions de travail des CPIP de Corbas avait été diffusé la veille de cette réunion. Néanmoins la souffrance des collègues avait été superbement ignorée et passée sous silence pendant toute la réunion).

Monsieur le Président, les organisations syndicales espèrent que ce Comité social d'administration n'est pas un leurre.

Nous attendons de vous un réel dialogue social.

Pour les OS, il n'est pas question de jouer sur les mots en parlant « d'expérimentation ». Ce projet touche bien à l'organisation du service. À ce titre, la consultation du CSA est obligatoire et les OS attendent un vote.

« La nécessité d'améliorer le lien dedans-dehors et d'accentuer le lien entre les équipes de l'antenne de LYON » est une évidence, les agents de l'antenne échangent déjà entre eux au fil de leurs prises en charge.

Expliquez-nous donc clairement ce que vous entendez par le lien dedans-dehors au sein de notre antenne.

Quel en est le véritable objectif ?

D'autant que des collègues sont déjà investis dans la mise en place d'ADERES et la prise en charge des courtes peines.

De ce fait, la majorité des agents ne voient pas l'intérêt de la mixité d'autant que le format proposé génère des inquiétudes légitimes (distance géographiques entre les sites, charge de travail, gestion des plannings).

Créer une troisième équipe totalement isolée pour souder les deux premières ? Quelle aberration !!!

La priorité de la Direction ne devrait-elle pas être de faire baisser la charge de travail des agents. Lorsque la charge mentale et le nombre d'heures supplémentaires écrêtées auront diminué, il sera temps de penser à la réorganisation du service.

Monsieur le Président, vous avez une équipe motivée et travailleuse.

Les références sont occupées.

Les groupes de parole tournent.

Les groupes de travail sont investis.

Appuyons-nous sur l'expérience et la motivation des personnels pour construire un projet de service viable qui suscitera l'adhésion.

Lyon, le 30/06/2023

CGT IP
SNEPAP-FSU
UFAP